



Avis public du scrutin

Municipalité Sainte-Anne-de-la-Pérade

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Maryon Leclerc président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin sera tenu.
2. Voici les personnes candidates aux divers postes.

Poste de conseiller numéro 2

- Yves Lacoursière
- William Massicotte

Poste de conseillère ou conseiller numéro 3

- Cynthia Cossette
- Patrick Vinette

Poste de conseillère ou conseiller numéro 6

- Guy Brouillette
- Noémi Leduc

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Lieu : Centre récréatif Jean-Guy Houle situé au 151, rue Gamelin

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Lieu : Centre récréatif Jean-Guy Houle situé au 151, rue Gamelin

4. Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre 2025, à 20 h à l'adresse suivante : 151, rue Gamelin, Sainte-Anne-de-la-Pérade. Vous pouvez y assister.
5. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Téléphone : 418 325-2841, poste 226

Courriel : dg@sadlp.ca

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 14 octobre 2025.

Maryon Leclerc
Président d'élection